

Compte-rendu de la réunion du groupe-pays Arménie

Le 16 octobre 16h00 – 17h30

Introduction

La présidente du groupe-pays Arménie, Sonia ZDOROVTZOFF, remercie les participants pour leur venue et salue la présence de M. Olivier DECOTTIGNIES, Ambassadeur de France en Arménie et celle de M. GUIHAUMÉ.

Le groupe-pays s'est réuni autour d'une actualité mouvementée pour nos collectivités arméniennes partenaires qui font face à une situation sans précédents.

La réunion avait pour objectifs de répondre à un besoin d'information sur l'actualité en Arménie, de mieux cerner la situation des collectivités arméniennes depuis l'afflux de réfugiés du Haut-Karabakh, de mieux comprendre la position de la diplomatie française sur ces bouleversements et les soutiens de la France pour l'Arménie et enfin d'envisager les pistes d'actions que peuvent mener les collectivités françaises dans le cadre de leurs partenariats.

I. Point de situation politique et géopolitique sur la situation en Arménie dans le contexte de crise au Haut-Karabakh et la relation franco-arménienne dans ce contexte

Par Olivier DECOTTIGNIES, Ambassadeur de France en Arménie

Synthèse des informations communiquées par l'Ambassade et les participants à la réunion :

Le Haut-Karabakh a fait face à un blocus de 9 mois. Suite à un assaut militaire de l'Azerbaïdjan, plus de 100 000 déplacés venus se réfugiés en Arménie depuis le 19 septembre 2023. L'écrasante majorité de la population du Haut-Karabakh a quitté ce territoire, quelques dizaines de milliers de personnes sont restées sur place. La France considère que les Arméniens du Haut-Karabakh ont un droit de retour, que ce droit est inaliénable et ne compte pas légitimer le coup de force opéré par l'Azerbaïdjan au Haut-Karabakh.

La France a débloqué une aide financière pour ces réfugiés, elle a triplé son aide humanitaire à l'Arménie. 55% des réfugiés arméniens du Haut-Karabakh sont logés chez des proches mais cette situation ne pourra être que provisoire, 45 % des réfugiés arméniens du Haut-Karabakh sont logés par leurs propres moyens.

Les 48 premières heures de cet exode ont montré une certaine désorganisation, les autorités arméniennes n'ayant pas nécessairement anticipé que l'exode serait aussi massif. Les flux de personnes se sont répartis de la façon suivante : 55% des réfugiés sont allés à Erevan et ses alentours ; les autres se sont répartis dans les régions arméniennes. On observe une certaine tendance à se rapprocher d'Erevan pour le nombre de services que l'on y trouve et par crainte d'une invasion de l'Arménie par l'Azerbaïdjan.

La France est fortement mobilisée et développe son :

Action politique
 Trois saisines du Conseil de Sécurité
 4 appels de Président à Président

• Action humanitaire

La France a triplé l'aide humanitaire apporté à l'Arménie ; elle a été la première nation à envoyer une aide médicale d'urgence ; et le premier pays à évacuer les blessés les plus graves, notamment les grands brûlés.

Action Défense

Sujet sensible sur lequel, pour des raisons évidentes, Monsieur l'Ambassadeur n'a pas souhaité développer.

La coopération décentralisée dans le Haut-Karabakh n'a jamais été très développée, par respect des collectivités françaises pour la législation française; désormais, le territoire est fermé à la coopération décentralisée.

La coopération décentralisée et les autres coopérations franco-arméniennes gagneraient aujourd'hui à s'investir dans les zones frontalières de l'Arménie pour renforcer la résilience du territoire arménien. En cela, le soutien financier de l'AFD peut s'avérer précieux.

On observe un virage dans la coopération décentralisée franco-arménienne qui reste encore à prendre pour certains partenariats, celui d'un passage de partenariats de type humanitaire, compassionnel ou protocolaire à des partenariats type projets en tenant compte de la montée en compétences des collectivités arméniennes.

L'Ambassade de France en Arménie souhaite accompagner le réengagement des collectivités françaises en Arménie. Besoin de développer une vision stratégique et concertée du développement de ce territoire.

Sur une question relative au sort des prisonniers politiques / prisonniers de guerre du Haut-Karabakh retenus en Azerbaïdjan, l'Ambassade de France en Arménie fait savoir que ce cas ne relève pas d'elle mais de l'Ambassade de France en Azerbaïdjan. En outre, l'Ambassade précise que la France soutient massivement le Comité International de la Croix Rouge (CICR) qui assure au quotidien le lien avec les prisonniers. Plus de 12,5 millions d'euros donnés par la France pour l'Arménie depuis début 2023 dont une partie importante au CICR.

Monsieur l'Ambassadeur a évoqué le besoin de formation des élus arméniens et informe les participants que la France envisage l'organisation, en Arménie, d'une masterclass. Virginie Rouquette, directrice générale de CUF, indique que CUF et plusieurs collectivités françaises pourraient être intéressées pour appuyer cet effort.

II. Remontées du terrain sur l'afflux de réfugiés du Haut-Karabakh et les besoins des collectivités arméniennes dans ce contexte / Remontée des interrogations des collectivités françaises / Partage de l'actualité de l'AICT franco-arménienne

Synthèse des informations communiquées par l'Ambassade et les participants à la réunion :

Une mission de la Ville de Vienne et de la Région Auvergne-Rhône Alpes se prépare dans le Syunik. M. Thierry KOVACS, Maire de Vienne et Vice-Président de la région, représentera les deux collectivités françaises lors de ce déplacement. En juillet, la Ville d'Aix-en-Provence a accueilli une délégation de la Ville de Massis.

Marie Lorgeoux de l'Ambassade de France en Arménie se tient à la disposition des collectivités françaises pour faciliter leurs missions de terrain.

Plusieurs remarques sur la coopération décentralisée franco-arméniennes ont été faites, notamment le fait que cette coopération est moins « descendante » qu'auparavant. Plusieurs collectivités sont en partenariat avec Erevan, où vient d'être élu un nouveau maire au cours d'une élection qui ne concernait que la Ville d'Erevan (ce qui représente tout de même le tiers des électeurs de la population arménienne). M. l'Ambassadeur a d'ailleurs félicité le maire nouvellement élu au nom de la France et des collectivités françaises partenaires. Une collectivité française a eu le sentiment que la Ville d'Erevan ne montrait pas de signe d'intérêt particulier pour ses partenariats avec des collectivités françaises.

GESCOD recrute un VSI pour la Ville de Strasbourg pour appuyer la mise en œuvre d'actions en faveur des droits des femmes et l'égalité de genre dans ses coopérations décentralisées, principalement en Arménie.

La Région Auvergne Rhône-Alpes a voté un projet identifiant 5 secteurs d'activités pour renforcer la coopération décentralisée avec la Région du Syunik.

Une collectivité souhaite soutenir des associations/organisations qui œuvrent à la prise en charge psychologique des réfugiés. L'Ambassade fait savoir qu'il existe une personne ressource sur les questions Santé à l'Ambassade et qu'elle pourra identifier des ONG arméniennes ou internationales qui s'occupent de ces questions.

La Ville d'Artachat, en partenariat avec la Ville de Clamart, recueille plus de 5000 réfugiés.

Jean-Paul GUIHAUMÉ, Délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales, fait savoir qu'il n'a pas eu de demandes de faire évoluer les projets de coopération décentralisée en cours en Arménie pour répondre aux urgences du moment. La DAECT se tient prête à appuyer des projets de coopération décentralisée en Arménie.

La Ville de Créteil a donné 10 000 euros au CCAP et à la Croix Rouge pour les Arméniens du Haut-Karabakh.

La Ville de Strasbourg étudie les possibilités d'aides d'urgence.

Conclusion par Sonia Zdorovtzoff

Cités Unies France se tient à disposition de l'Ambassade pour appuyer le projet de structuration de formations à destination des élus arméniens dans la prise en main des compétences accordées à leurs collectivités.

Le répertoire des coopérations décentralisées franco-arméniennes est en cours d'actualisation par Cités Unies France. De nombreuses collectivités ont été contactées pour transmettre les informations de leur partenariat avec une collectivité arménienne. Pour les collectivités françaises intéressées par la démarche et désireuses de valoriser leur partenariat et leurs actions, une fiche est disponible sur le site de Cités Unies France¹.

Cette démarche de répertoire pourra aussi se faire en complémentarité de la démarche d'identification en cours côté arménien et menée, notamment, par l'Ambassade d'Arménie en France.

Une prochaine réunion de groupe-pays Arménie est prévue pour la seconde quinzaine de janvier 2024.

¹ https://cites-unies-france.org/Reactualisation-du-Repertoire-des-cooperations-decentralisees-franco

Liste des participants

	Collectivité /		
	organisme	NOM & Prénom	Fonction / Mandat
1	AFRAT	FAVIER Sébastien	Coordinateur de projet
2	AFRAT	MARCONNET Camille	Chargée de projet
3	Ambassade de France en Arménie	DECOTTIGNIES Olivier	Ambassadeur de France en Arménie
4	Ambassade de France en Arménie	NARJOLLET Guillaume	Conseiller Coopération et Action culturelle
5	Ambassade de France en Arménie	LORGEOUX Marie	Chargée de mission coopération décentralisée
6	Association « Vanik pour l'Arménie »	CHALUMEAU- BERBERIAN Karine	Présidente Association « Vanik pour l'Arménie »
7	Cités Unies France	ROUQUETTE • Virginie	Directrice générale
8	Cités Unies France	KOUKOUI Constance	Cheffe de service Animation géographique et thématique
9	Cités Unies France	LANVIN Thomas	Chargé de mission Arménie
10	Cités Unies France	PASHKOVSKAIA Elizaveta	Stagiaire au service AGT
11	Créteil Jumelages	GUIMBER Romain	Directeur
12	Département de l'Isère	GRENECHE Suzie	Chargée de mission Coopération internationale
13	Département des Hauts-de-Seine	ARMAND Margaux	Chargée de programme Arménie
14	Fonds arménien de France, ASPA, jumelage Clamart	EOLMEZIAN Stepan	Membre du conseil d'administration du Fonds arménien de France et du Comité directeur du comité de jumelage Clamart - Artachat
15	Maires ruraux de France	SZABO Cédric	Directeur
16	Maires Ruraux Eure	BUSSIERE Laurance	Présidente des maires ruraux Eure
17	MEAE - DAECT	GUIHAUMÉ Jean-Paul	Délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales
18	MEAE - DAECT	RAPHALEN Axel	Chargé de mission Arménie
19	Métropole de Lyon	DE ROSA Valérie	Cheffe de projets

- 0			
	Région Auvergne- Rhône-Alpes	HERNU DUCLOS Agnès	Chargée de Partenariat
21	Région Île-de- France	BERGER Stevens	Chargé de mission coopération internationale
22	Territoires Solidaires	GRIETTE Laurence	Directrice
23	Ville d'Arceau	BETHENOD Bruno	Maire d'ARCEAU / Pr. A.M.R.21
24	Ville d'Issy-les- Moulineaux	MILLAN Caroline	Conseillère municipale déléguée
25	Ville d'Aix-en- Provence	BOURGIS Jérôme	Chef de service RI
26	Ville d'Aix-en- Provence	MARTINEZ Carine	Chargée de projets Relations internationales
27	Ville d'Arnouville	BALIAN Nektar	Adjointe au Maire déléguée à la culture
28	Ville de Bandol	JOSEPH Jean- Paul	Maire
29	Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole	DE RAUVILLE Chris	Chargé de mission Europe
30	Ville de Clamart	PERRIER Anne	Chargée de mission développement territorial
31	Ville de Clamart	MINASSIAN Jacqueline	Adjointe au Maire déléguée à la coopération décentralisée
32	Ville de Grenoble	NATUREL Françoise	CHEFFE DE PROJET
33	Ville de Lyon	ZDOROVTZOFF Sonia	Adjointe au maire de Lyon Relations, Coopération et Solidarité internationales, Présidente du groupe-pays Arménie
34	Ville de Marseille	de MAXIMY Anne	Chargée de mission International
35	Ville de Mont-de- Marsan	DAYOT Charles	Maire de Mont-de-Marsan
36	Ville de Paris	CAMUS Jean- Yves	Conseiller spécial
37	Ville de Romans- sur-Isère	TACHDJIAN Jeanine	Conseillère municipale
38	Ville de Strasbourg	BERTHOLLE Véronique	Adjointe à la maire
39	Ville de Strasbourg	KOHLER Juliette	Chargée de mission
40	Ville de Toulouse	DARDELET Jean- Claude	Adjoint au Maire
41	Ville de Vienne	EYCHENNE Eléna	Responsable relations internationales
42	Ville de Villeurbanne	LALIRE Thomas	Chargé de mission – Cabinet du Maire

43	Ville de			
	Villeurbanne	CHIKH Ikhlef	Elu en charge de la Coopération internationale	

